

CHATEAUNEUF DE GADAGNE

Bulletin Municipal

N° 68 - Novembre 2014 Directeur de Publication : P. Molland - Comité de rédaction : C. Germain - A. Cangélosi - E. Klein - Imprimerie Quadrifolio

Téléthon



Le combat des parents, la vie des enfants...

C'est bien de cela qu'il s'agit ! Et l'AFM s'y emploie depuis maintenant de nombreuses années, avec la volonté d'accélérer la compréhension de près de 8 000 maladies différentes, dont l'origine génétique n'est pas toujours connue, ce qui constitue un immense défi pour le diagnostic de ces maladies rares : des maladies qui empêchent de bouger (myopathies), de voir (rétinites), de comprendre (X fragile), de respirer (mucoviscidose), de résister aux infections (déficits immunitaires)

Heureusement, les cartes du génome humain réalisées par Généthon, le laboratoire du Téléthon, ont accéléré la découverte des gènes responsables de ces maladies.

Et, aujourd'hui, l'AFM-Téléthon soutient le développement de technologies permettant de raccourcir le temps du diagnostic. Mettre un nom sur la maladie, c'est savoir contre quoi on se bat. C'est aussi déterminer des soins adaptés et de nouvelles pistes thérapeutiques.

Dans toute la France, des professionnels de l'AFM-Téléthon accompagnent les familles et trouvent des solutions à chaque étape de la maladie : diagnostic, soins, aménagement du logement, scolarisation...

Par ailleurs, l'AFM-Téléthon a créé des Villages Répit Familles qui accueillent, sur un même lieu, la personne malade et sa famille pour un séjour de détente, de loisirs et de répit face à la maladie, grâce à une prise en charge médico-sociale adaptée.

Mais le combat mené par l'AFM a aussi conduit à :

. Des solutions technologiques innovantes pour préserver l'autonomie

. 300 programmes de recherche et jeunes chercheurs financés en moyenne chaque année

. Le plus grand centre de production de médicaments de thérapie génique au monde : Généthon Bioprod

. Les premières cartes du génome humain réalisées par Généthon, à l'origine d'une révolution génétique mondiale

. Des années de vie gagnées grâce à une meilleure prise en charge médicale

C'est grâce à une mobilisation exceptionnelle, chaque année, et un élan de solidarité unique avec 5 millions de participants, que le Téléthon donne à l'AFM-Téléthon les moyens de mener le combat contre la maladie. Notre village a toujours montré l'exemple : les manifestations organisées lui ont permis de participer à une aventure humaine exceptionnelle et d'avoir l'occasion de vivre un moment unique et solidaire porteur de sens et de valeurs de générosité. Et les Castelnovins ont apporté, sans compter, leur contribution à l'amélioration de vie des malades, à l'aide à la recherche si importante en la matière.

Le 6 décembre prochain, nous les invitons à participer en mettant un peu de leur cœur tout au long de cette journée. Nous sommes sûrs qu'ils répondront présents !

Liliane CHAMBARLHAC
Conseillère municipale
Déléguée à l'Aide sociale



AGENDA DE NOVEMBRE

1	TENNIS CLUB Les 8h du Téléthon
2	LI BON VIVÈNT Repas dansant
3	MAIRIE Conseil municipal
7	EDF Réunion d'information
8	EDF Réunion d'information
11	MAIRIE Cérémonie de l'Armistice
	VELO CLUB Cyclocross
12	MEDIATHEQUE Petites histoires du Mercredi
	LA STRADA Film "Elle l'adore"
15	EC. ST CHARLES Bourse aux jouets
	FOYER RURAL Balèti des copains
16	FOYER RURAL Randonnée
22	FRANCO-NEPALAISE Exposition
21	VELO CLUB Assemblée Générale
23	GEIST Opération Petit déjeuner
25	LI BON VIVÈNT Loto spécial Téléthon
	MEDIATHEQUE Vernissage Photos
28	FOYER RURAL Assemblée Générale
29	MAIRIE Repas de l'Age d'Or

PAPIERS POUR TELETHON

Comme chaque année, le Comité des Fêtes souhaite récupérer en faveur du Téléthon, **tous les papiers disponibles**. Il vous invite à conserver, en attendant le **3 décembre**, notamment les journaux, périodiques et annuaires téléphoniques obsolètes, afin de les déposer dans les bennes prévues à cet effet, à Campbeau.

Il vous en remercie vivement.

CALENDRIER DES LOTOS 2014 - 2015

Mardi 25 novembre

LI BON VIVÈNT

15 h salle A. Tavan

Vendredi 5 décembre

GROUPE SCOLAIRE P. GOUJON

20 h 30 à l'Arbousière

Vendredi 12 décembre

SPORTING CLUB GADAGNE

20 h 30 à l'Arbousière

Dimanche 11 janvier

ASSOCIATION PAROISSIALE

15 h salle A. Tavan

Samedi 31 janvier

OGEC – St Charles

20 h 30 à l'Arbousière

Vendredi 6 février

ASSOCIATION «A.V.E.C.»

20 h 30 à l'Arbousière



Près de 5 millions de personnes sont seules en France et à cette période si particulière de l'année la solitude est plus pesante encore.

C'est pourquoi la **Fondation de France**, qui est engagée depuis longtemps dans la lutte contre les solitudes, organise du 19 décembre au 2 janvier prochains « **Les Réveillons de la Solidarité** », pour permettre aux personnes seules de vivre des fêtes de fin d'année joyeuses et chaleureuses, grâce aux initiatives menées par des associations de quartier dans toute la France.

Ces Réveillons permettent ainsi, à plus de 17 000 personnes, de partager un moment chaleureux et convivial lors des fêtes de fin d'année.

La Fondation de France souhaite donner un accent particulier à ses interventions en soutenant l'organisation de **réveillons** solidaires conçus *par et pour* des personnes en difficulté et isolées. Ces fêtes sont aussi l'occasion de favoriser échanges et rencontres. C'est pourquoi elle propose un projet : **Ensemble, partageons les fêtes de fin d'année**, qui permet de rassembler des populations qui ne se côtoient pas forcément et contribue ainsi à mieux vivre ensemble dans un quartier, un village.

Pour en savoir plus :

www.fondationdefrance.org

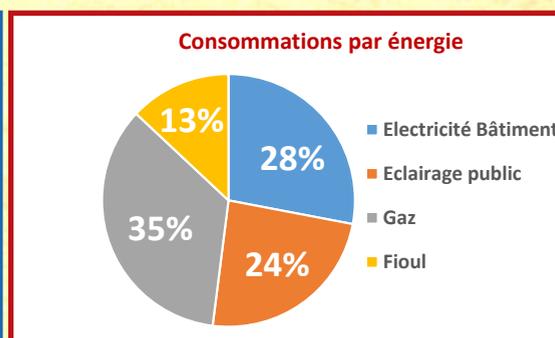
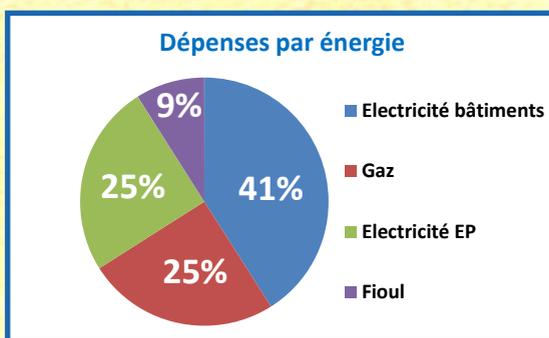
CONSOMMATION D'ENERGIE

Notre commune a mené plusieurs actions ces dernières années en vue de réduire, et à tout le moins contenir, les dépenses d'énergie, qu'elles soient liées à l'électricité, au gaz ou bien au fioul.

En ce qui concerne les bâtiments, des travaux de programmation et de régulation des chaufferies ont été réalisés ainsi qu'une dernière tranche de changement de vitrage sur le groupe scolaire qui ont permis de réduire de 15% les consommations de fioul et de gaz.

La rénovation du parc d'éclairage public a débuté, quant à elle, dès 2009, avec la pose d'horloges astronomiques qui ont été installées sur les coffrets les plus importants, afin de maîtriser la durée d'allumage. De nouvelles lanternes dont certaines à LED ont été mises en place en centre-ville et sur certaines voies, permettant de diviser par 2 les puissances installées des points lumineux concernés. En 2012, la Municipalité a également lancé un audit de l'ensemble de son parc d'éclairage public en vue de supprimer les lampes à vapeur de mercure très énergivores, ainsi que les luminaires de type *boule* générant de la pollution lumineuse.

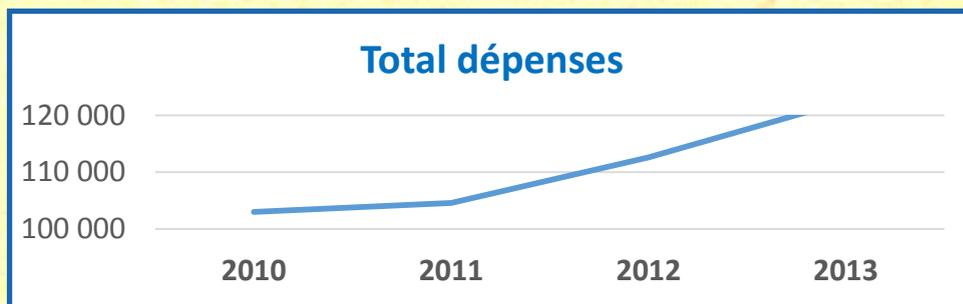
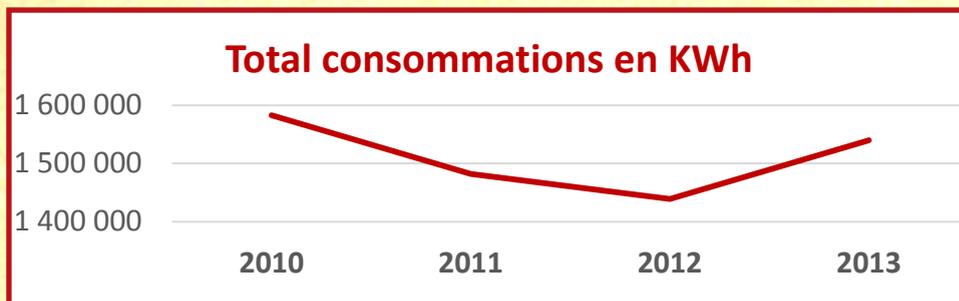
Année 2013



Ces efforts en faveur des économies d'énergie vont encore se poursuivre dans les années à venir afin de maîtriser les dépenses en la matière, très fortement impactées par **la hausse continue** du prix des énergies au niveau national.

Le bilan dressé par les services spécialisés de la Communauté de communes traduit cette maîtrise de l'énergie dans notre village. On en trouvera quelques éléments ci-après.

Evolution des consommations et des dépenses sur 4 ans



D'un point de vue global, on constate **une baisse des consommations d'énergie**, en raison d'une baisse des consommations d'éclairage public qui viennent compenser la hausse de celles du fioul.

D'un point de vue financier, **la légère hausse des dépenses** s'explique d'une part par la hausse du prix moyen du KWh EDF et par une hausse du prix moyen du KWh gaz qui, malgré une consommation globale en baisse en 2013, a vu ses dépenses augmenter de 9%.

INFOS GENERALES

Pour écrire au BM

bulletinmunicipalcdg@gmail.com

Date limite de remise des articles : le 20 du mois

Numéros Utiles

Pharmacie de garde : Resogarde 3237

Médecins de garde : 04 90 23 16 16

Infirmières

Mme DEMEURE-LAURENT

Cabinet 04 90 22 50 97

Domicile 04 90 83 97 14

Portable 06 12 13 62 36

Mme RABBIA-LAUTIER 06 87 55 8014

Mme LANZALAVI 06 84 53 62 22

Autres Numéros

Police / Gendarmerie 17

Pompiers 18

SAMU 15

SOS Amitié 05 63 54 20 20

Electricité 0 810 33 35 84

Gaz 0 810 89 39 00

Centre Antipoison 05 61 77 74 47

APROVA 84

L'APROVA 84 est un lieu où les associations du Vaucluse peuvent trouver réponses à leurs interrogations quotidiennes. Elle apporte un accompagnement personnalisé aux questions que chaque structure se pose sur sa pratique associative, et organise les stages gratuits.

Elle reçoit les responsables associatifs pour un rendez-vous individualisé d'une heure à l'Isle sur la Sorgue le 06/11.

Contact - Maison IV de Chiffre - 26 rue des Teinturiers - 84000 Avignon 04 90 86 87 07
www.aprova84.org - asso@aprova84.org



EDF, vous accompagne dans vos démarches d'amélioration de l'habitat et de maîtrise de l'énergie.

BLEU
CIEL



REUNIONS D'INFORMATION

Ve 7 novembre à 10h et à 14h

Samedi 8 novembre à 10h

Salle Anfos Tavan

CIRCULATION DES TRAINS

En raison d'importants travaux sur les lignes, la SNCF nous informe que la circulation des trains sera totalement interrompue les 9, 10 et 11 novembre sur la ligne Avignon - Miramas (via Salon).

COMITE DES FEUX ET FORETS

Le Comité communal des Feux et Forêts s'est réuni récemment pour faire un bilan de son action au cours de l'année écoulée. Fort des 21 personnes bénévoles qui le composent, il assure la protection de nos espaces naturels contre les incendies. Il a ainsi pu, début septembre, intervenir sur un départ de feux de broussailles avant que celui-ci ne s'étende.



Ouvert à toute personne majeure disposant d'un peu de temps libre durant la saison estivale, le Comité accueillera volontiers en son sein celles et ceux qui désirent participer bénévolement à son action de surveillance et de prévention.

Renseignements 04 90 22 41 10

LA MARINE NATIONALE RECRUTE



Vous avez entre 16 et 30 ans
De niveau 3^e à bac +5

La Marine Nationale propose pour l'année 2015 plus de 3000 emplois dans 35 métiers différents.

Pour tout renseignement, s'adresser au Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées - Bureau Marine
28, rue des Catalans - 13007 Marseille
04 13 59 48 39 - 04 13 59 47 22
Cirfa.marseille@marine.defense.gouv.fr
www.etremarin.fr

RESEAU D'EAU POTABLE

Le Syndicat Durance-Ventoux auquel nous appartenons dorénavant, a programmé des travaux sur le réseau d'eau potable. Dans l'immédiat, il interviendra sur les canalisations en fonte grise (la commune en compte près de 4,5 km). Ces tuyaux en fonte sont à l'origine de la coloration rouge de l'eau, qui se produit lors des entretiens effectués sur le réseau. Les travaux entrepris devraient donc supprimer cet inconvénient à moyen terme et à tout le moins améliorer la situation dans l'immédiat. Le coût des travaux, pris intégralement en charge par le Syndicat avoisinera 350 000 € sur 2 ans, sans incidence sur la tarification de base (tarif pour 120 m³). Sans notre adhésion au Syndicat, ce coût aurait été intégralement répercuté sur le budget communal et, par voie de conséquence, sur le prix de l'eau.

INAUGURATION DU SKATE PARK

Le skate park installé dans l'enceinte du stade Paul Mille, aujourd'hui très fréquenté par les ados, qui le considèrent comme parfaitement adapté à leur attente, a été officiellement inauguré par notre premier magistrat, Pierre Molland, le 11 octobre.



Pierre MOLLAND prononçant le discours d'inauguration

Auparavant, et tout au long de l'après-midi, les jeunes ont pu participer à de nombreux jeux et concours ludiques organisés par Akwaba.



Quelques figures de haute voltige

Encore une enceinte sportive bienvenue, qui vient compléter les structures existant sur le plateau de Campbeau

REPAS DE L'AGE D'OR

Comme chaque année à l'occasion des fêtes de fin d'année, la municipalité convie à un repas nos aînés.

Ce repas aura lieu le samedi 29 novembre à 12 h à la salle des fêtes de l'Arbousière.

Les personnes qui n'auraient toujours pas reçu leur invitation par courrier à la date du 15 novembre, et qui souhaitent y participer, peuvent se faire connaître auprès du secrétariat de la mairie qui prendra leur inscription (04 90 22 41 10).

Châteauneuf de Gada

Les Riches Heures de CHATEAUNEUF DE GADAGNE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Nous sommes donc déjà à la fin du XVII^e s. et Châteauneuf a connu la domination des Giraud-Amic puis des Simiane. Avant de poursuivre avec leurs successeurs - les Gadagne, intéressons-nous à la vie quotidienne des habitants et, pour commencer, à l'administration de la commune. Car, aussi puissant soit-il, le seigneur n'était pas seul à décider.

LE PARLEMENT

Les *manants* (résidents et propriétaires) et les *habitants* de Châteauneuf (ayant résidé au moins six mois sur la commune) n'ont jamais, en effet, été « *taillables et corvéables à merci* ». Ils étaient représentés par une *classe unique* d'électeurs, contrairement à ce qui se passait ailleurs (par exemple au Thor, où nobles et roturiers votaient séparément et élisaient des conseillers distincts).

A Châteauneuf, on constituait chaque année un **Parlement**, non élu, composé de tous les chefs de famille, âgés de plus de 25 ans, payant des impôts (*la taille*) et domiciliés sur le village. En étaient exclus les comptables de la commune et ceux qui étaient en procès avec elle.

La session du Parlement s'ouvrait chaque 13 novembre, jour de la fête de Saint Véran (patron du diocèse de Cavaillon dont dépendait la paroisse). Plus tard, cette date sera fixée au 6 janvier, pour les Rois, puis en dernier lieu au 1^{er} mai.

Convoqués à son de trompe (puis de cloche, quand celle-ci fut installée sur le Portail Vieux, vers 1455), les parlementaires se réunissaient en nombre variable. Les réunions organisées en gros tous les mois, étaient présidées par le représentant du seigneur (*bayle ou viguier*).

Compte tenu du nombre de participants (on en a compté jusqu'à 126, pour une population totale d'environ 600 personnes), les réunions se tenaient le plus souvent à l'extérieur, soit sur la place de l'Orme (alors dite du *Plan du Saule*), soit sur l'emplacement de la Croix de Mission (ancien cimetière), soit encore *devant la forge*. Parfois, en hiver, les assemblées se réunissaient dans la maison commune, « *ce qui était moins agréable, parce que la cheminée tirait mal et qu'il manquait parfois des carreaux aux fenêtres* ».

Tous ces lieux avaient pour point commun de se situer près du centre du village.



Vieux Portail et place de l'Orme

LES CONSULS

L'objet des délibérations était exposé par les deux **Consuls**, élus par le Parlement. Leur élection était valable pour un an (et non reconductible l'année suivante). Ils étaient choisis pour leur caractère, leur activité et leur savoir-faire. Pour élire les consuls le vote des présents était obligatoire, sous peine d'amende. L'élection était ensuite soumise à l'approbation du Vice-légat qui pouvait la suspendre ou la casser, mais uniquement en cas d'irrégularité constatée lors de l'élection (ce fut ainsi le cas pour un consul élu 2 années consécutives). Les consuls prêtaient alors serment sur les Saintes Ecritures. Ils bénéficiaient du privilège d'avoir un banc spécial à l'église, d'être exonérés de la « *capitation* » (équivalent de notre taxe d'habitation) et recevaient une rétribution proportionnelle au nombre de jours de travail accompli (rondes, déplacements...). Mais c'était peu de chose au regard des lourdes responsabilités qu'ils assumaient, car ils étaient (comme les maires actuels) responsables des actes administratifs, de leur gestion financière et des décisions prises. Quand la communauté n'avait pas de fonds disponibles, il arrivait aux consuls d'engager leur avoir personnel, qu'ils avaient ensuite parfois du mal à récupérer. Ils furent, pour la plupart, des magistrats intègres qui assumèrent à leur honneur leur charge, parfois grâce à l'aide du *notaire-secrétaire* et de l'*avocat*, car certains d'entre eux étaient illettrés.



Les Consuls portaient chaperon et habit de cérémonie

Après discussion sur l'ordre du jour, on votait à main levée ou à « *haute et intelligible voix* » (à l'appel de son nom). Le premier rôle du Parlement était de discuter, voter et répartir les impôts.

Les consuls se sont appelés aussi *Elus*, *Jurés* et parfois *Syndics*. C'est par analogie avec la constitution municipale d'Avignon que les magistrats qui portaient le nom de consuls (en provençal *Conse*, d'où la traduction du nom de maire encore aujourd'hui), furent dénommés *Syndics* jusqu'en 1460.



Travaux des champs avec des outils rudimentaires

LE BAYLE OU VIGUIER

Un dernier personnage, **le Bayle ou Viguier** intervenait dans la vie de la communauté. C'était un employé du seigneur, dont le nom est issu du vieux français *baillir* (administrer). Il rendait la justice au nom du seigneur, présidait le Parlement, recevait le serment des consuls. Il était en général docteur en droit de l'université d'Avignon et restait très longtemps dans sa charge. Il était en réalité le représentant du seigneur pour en faire respecter les droits.

LE CAPITAINE

Il commandait la milice municipale et était choisi parmi les parlementaires cultivateurs ou artisans. Il était chargé des services de sécurité et de police. Il était en relation avec les autorités militaires seigneuriales et pontificales.

gne, village provençal

LES AUTRES INTERVENANTS DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Les **Conseillers** : les consuls furent autorisés à partir du XVe s. à désigner parmi les parlementaires *douze Conseillers* chargés de les assister en matière de règlements généraux, militaires, de police, d'hygiène, d'instruction publique... Un siècle plus tard, ces conseillers dont le nombre fut porté à 24, ne furent plus désignés mais élus par le Parlement.

le **Trésorier** : chargé de la tenue des finances de la commune. Il devait s'assurer de la rentrée des fonds provenant des impôts et des revenus de la commune. Il recevait une indemnité mais devait apurer ses comptes à sa sortie de charge

les **Auditeurs des comptes** : ils jouaient le rôle d'inspecteurs et de vérificateurs des comptes (au côté du bayle ou du viguier membres de droit)

les **Visiteurs des chemins et des rues**, (au nombre de deux), s'occupaient des travaux de voirie et d'entretien des chemins et des fossés

les **Pouzadours**, également au nombre de deux, contrôlaient les poids et mesures, et veillaient à ce que dans les marchés comme dans les boutiques il n'y eut aucune fraude sur les poids et les mensurations

les **Estimateurs du terroir** : ils vérifiaient la réalité et la véracité des informations du cadastre. Leur rôle était des plus importants, puisque le principal impôt était la *taille*, basée sur l'estimation des biens portés sur le cadastre.

le **Secrétaire** de mairie (qui ne s'occupait pas de l'état-civil, apanage du clergé) et qui était presque toujours un *notaire* (venant, lorsqu'il n'y en avait pas à Châteauneuf, d'Avignon ou de l'Isle sur la Sorgue).



l'**Avocat** chargé de défendre les intérêts de la commune.

Enfin, nommé par les Consuls, le **Valet de ville** était une sorte d'*huissier appariteur*, de *crieur public*.

Il s'agissait donc d'une administration complexe, mais organisée et structurée, qui préfigurait peu ou prou, l'organisation communale d'aujourd'hui.

LA JUSTICE EN CE TEMPS-LÀ...

Les seigneurs de Châteauneuf avaient le droit de **haute, de moyenne et de basse justice**. La *haute justice* était rendue en matière criminelle avec droit d'appel aux tribunaux d'Avignon et de Rome. La *moyenne justice* s'appliquait à toutes les matières civiles et, en matière pénale, aux délits dont l'amende ne dépassait pas un certain montant.

Ainsi que déjà indiqué, le seigneur de Châteauneuf, en vertu d'un privilège accordé à Rostaing de Sabran en 1323, avait *seul dans tout le Comtat, le droit d'avoir dans son fief un juge d'appel* pour les affaires de moyenne justice.



Le Bayle ou viguier

Le seigneur ne rendait jamais la justice lui-même. Son droit et son pouvoir se bornaient à la nomination du *bayle et des juges* qui prononçaient les jugements, à celle des *greffiers et sergents de justice* chargés de les faire exécuter. Ce personnel composait la *cour ordinaire de justice* du fief. La justice des seigneurs semble avoir été impartiale, car le Parlement et les consuls, toujours ardents à prendre la défense des particuliers en matière de contravention de police, ne sont jamais intervenus sur le terrain de la justice.

Les règlements de police étaient rédigés et publiés par la cour de justice seigneuriale pour tout ce qui concernait la *police générale*.

Le Parlement, de son côté, édictait les règlements sur les *faits relatifs aux dommages* que les particuliers pouvaient se causer les uns aux autres. Ces règlements apparaissent remarquables par les soins apportés à la bonne organisation de la police locale, au souci de faire respecter la bonne foi dans les marchés, aux règles d'hygiène, ou à la prescription de mesures de défense des propriétés et de celle des serviteurs qu'on ne pouvait pas renvoyer sans juste cause. Pour assurer l'exécution de ces règlements, il existait deux polices : celle du seigneur relevant de la cour ordinaire et celle de la communauté obéissant aux Consuls. Certains articles faisant double emploi dans les deux règlements étaient sujet à interprétation, ce qui conduisait parfois à d'inévitables conflits entre les polices.

LA VIE AU QUOTIDIEN

Comment vivait-on à l'époque ? Le costume était celui des serfs : chemise, brayes, sarrau, sabots ou galoches. On habitait dans une petite maison, à l'intérieur des remparts. Les rues étaient étroites et sujettes aux ravinelements créés par les pluies. L'habitation principale comportait peu de pièces (on couchait à plusieurs dans un même lit, sur une même paillasse bourrée de paille).

On allait chercher l'eau à l'une des sources (à l'actuelle fontaine Tavan ou à celle de la place de l'Orme). La lessive se faisait grâce à l'emploi de cendres de bois. On connaissait le pouvoir moussant de la saponaire et l'usage détergent de la prêle. On rinçait le linge dans la sorgue et la lessive sèche dans les près. A côté de la maison se trouvait l'étable où on logeait volailles, mouton, ou âne. On cultivait le blé avec des instruments aratoires rudimentaires (fourches et charrues en bois) et on le portait au moulin du seigneur, où il était moulu contre l'abandon du vingtième de la farine obtenue. Le pain (consommé en abondance) était cuit dans le four du seigneur, près de la tour de l'Horloge.

Les Castelnovins n'avaient en revanche pas accès au gibier (la chasse étant interdite par les gardes du seigneur) ni au poisson (car les pêcheurs de l'Isle sur la Sorgue détenaient le droit exclusif de pêche). Pour en consommer, il fallait aller en acheter sur les étals de l'Isle.

La culture de la vigne était prospère : chaque famille faisait son vin, qui servait à sa consommation mais aussi à la vente.

Les vins de Châteauneuf étaient d'ailleurs très appréciés, puisque légats, vice-légats ou généraux de sa Sainteté venaient se servir auprès des particuliers de « Chasteauneuf ».



CHEVAUCHEE DES BLASONS



Rendez-vous annuel dans le département, la **Chevauchée des Blasons** comporte des épreuves d'orientation, de vitesse et de maniabilité, auxquelles participent de nombreux cavaliers, chacun portant le blason de son village... **Anne-Marie Robert** représentait le nôtre sur le cheval **Floyd**, et s'est classée à une méritoire 25e place en catégorie Vétérans Femmes (sur 125 participants). Un grand bravo pour cette performance ! Notre concitoyen **Michel Napierala** était Vététiste associé à la cavalière et a terminé à la 35e place.

LI BON VIVÈNT

Dimanche 2 novembre : Repas dansant à 12h30, salle de l'Arbousière, animation « *Sham Musette* ». (Adhérents : 30 €, non adhérents : 35 €). Les participants sont invités à se costumer s'ils le désirent.

Dimanche 16 novembre : Gala de fin d'année à 15h salle de l'Arbousière. Spectacle chanté évoquant les années 1914-1918 et l'humoriste Chris (Christophe Cuenin). Adhérents : 10 €, non adhérents : 15 €.

Mardi 25 novembre : Jeu de société à 15h salle Anfos Tavan au profit du Téléthon. Ouvert à tous. N'oubliez pas de vous inscrire pour le repas et le gala.

Renseignements et inscriptions :

Eliane Rolland 06 30 63 63 54
Hervé Hugues 06 71 52 71 96
Courriel : asslbv@laposte.net

ECOLE SAINT-CHARLES

L'école Saint Charles organise sa **bourse aux jouets/puériculture** à la salle de l'Arbousière, le **samedi 15 novembre** de 8h à 17h.

10 € la table et sa chaise

Restauration sur place : boissons fraîches, crêpes, sandwiches, café ...

Renseignements au : 06.46.44.01.35

FOYER RURAL LAÏQUE

Assemblée Générale

Elle se tiendra le **vendredi 28 novembre** à 18h30 - Salle Jean Garcin (Château de la Chapelle).

Tous les adhérents sont, bien entendu, invités à y participer

Balèti des copains

Rendez-vous **Samedi 15 Novembre** à AKWABA à partir de 20h30.

Repas tiré du sac à partir de 19h

Danse Traditionnelle

Prochains ateliers :

vendredi 14 Novembre 19h-0h.

Apportez votre pique-nique à partager.

vendredi 21 Novembre, 19h30-21h (tous niveaux).

Renseignements : Mireille 04.90.22.04.42.

Randonnée

Date de la prochaine rando programmée : **Dimanche 16 novembre** : Moulin de Véroncle.

Contact: Marie Paule et Nicolas 04.90.03.35.86

Club photos

En partenariat avec la médiathèque, le club photos organise une exposition dite «Variations» du 25 novembre au 10 décembre dans les locaux de cette dernière. Tous les thèmes seront abordés dans le cadre de ces photos réalisées par les membres du club.

TENNIS CLUB CAMPBEAU

Vous avez dit *rentrée* ? Difficile de l'envisager au Tennis Club Campbeau, tant les cours ont été fréquentés avec une assiduité défiant une éventuelle « *sortie* ». Météo oblige, les surfaces de jeu n'ont pas désempé, anciens et nouveaux se croisant et s'affrontant, pour le plus grand plaisir des responsables de l'association. Non sans se projeter sur une nouvelle année tennistique, on a, en haut lieu, peaufiné les équipes engagées dans diverses catégories d'âge ou de niveau. Tout sera fait pour que les couleurs du club soient dignement représentées, du plus jeune petit lutin au plus ancien toujours en pleine forme, comme le témoigne Jean Boyer, notre doyen. Rendez-vous est pris avec les courageux supporters, présents dès qu'il se passe quelque chose. En souhaitant bonne chance à tous et à toutes, pour que vive le TCC.

Opération Téléthon

Le Tennis Club de Campbeau organise, le **samedi 1^{er} novembre, les 8 heures du téléthon**, de 10h à 18h. La balle ne s'arrêtera pas!

Venez nombreux en famille soutenir le téléthon.

Repas tiré du sac et apéritif offert

MÉDIATHÈQUE

Vernissage : Variations

Mardi 25 novembre à 19h : Exposition du Club Photo numérique du Foyer Rural

Du 22 novembre au 10 décembre, aux heures d'ouverture de la médiathèque

Pendant la durée de l'exposition, venez vous faire photographier derrière votre objet culturel préféré et participer à la grande fresque des « Coups de cœur des adhérents de la Médiathèque Raoul Milhaud » !

Ateliers photos sur informatique

Samedi 8 et 22 novembre de 10h15 à 12h Initiation à la retouche photos et personnalisation photos avec le logiciel *Gimp* (niveau avancé)

Participation requise aux 2 séances

Samedi 15 et 29 novembre de 10h30 à 12h Initiation à la retouche photos avec le logiciel *Picasa* (niveau débutant)

Participation requise aux 2 séances

Les Petites histoires du Mercredi

Mercredi 12 novembre à 10h30 pour les enfants de 1 à 4 ans

Histoires et chansonnettes par les bibliothécaires

Toutes ces manifestations sont gratuites mais sur réservation au 04.90.22.42.50 ou par mél bibliotheque-chateauneufdegadagne@orange.fr

Boîte de retours

Vous pouvez désormais rendre les documents empruntés, en dehors des heures d'ouverture au public, en les déposant dans la boîte aux lettres prévue à cet effet *côté rue* du bâtiment.

Rappel des horaires de la médiathèque

Mardi et vendredi : 15h -18h

Mercredi et samedi : 10h -12h/13h30 -17h

la Strada



12 novembre 20h30, salle des Pénitents

Elle l'adore

Comédie dramatique de Jeanne Herry
Avec Sandrine Kiberlain, Laurent Lafitte, Pascal Demolon

Muriel est esthéticienne. Elle est bavarde, un peu menteuse, elle aime raconter des histoires souvent farfelues. Depuis 20 ans, Muriel est aussi la première fan du chanteur à succès Vincent Lacroix. Avec ses chansons et ses concerts, il occupe presque toute sa vie. Lorsqu'une nuit Vincent, son idole, sonne à la porte de Muriel, sa vie bascule. Elle est entraînée dans une histoire qu'elle n'aurait pas osé inventer...

ASSOCIATION CULTURELLE FRANCO- NEPALAISE



Ces souriantes jeunes femmes sont celles qui vont à l'atelier couture ouvert depuis peu au village de Rigaon. Elles y apprennent à coudre pour leur famille mais aussi, sous le regard professionnel de Fabienne, elles confectionnent pochettes, tabliers de cuisine et bijoux que nous vous proposerons lors de la journée du

samedi 22 novembre

de 10h à 17h salle Anfos Tavan.

Vous savez que vous y trouverez aussi écharpes et objets de toutes sortes fabriqués au Népal, que vous pourrez vous informer sur l'action humanitaire que nous menons là-bas depuis 28 ans et que vous pourrez parler, rêver voyage en regardant photos et vidéo.

Un moment d'amitié partagée auquel nous vous convions tous...

Contact : A-M. Vettoretti 06 73 39 09 47

Notre site : // acfn.avignon.free.fr

ESCOLO DE FONT- SEGUGNO

La journée provençale du 21 Septembre s'est déroulée dans d'excellentes conditions.

Le repas a été très apprécié, on peut dire que les pieds-paquets étaient « un grand cru » !

Les Amis du Thor nous ont présenté un joli divertissement, plein d'humour.

A retenir

Samedi 6 Décembre : vente des oreillettes et bricelets au profit du Téléthon (place du Marché)

Samedi 13 Décembre à 14h 45 : les 13 desserts - Salle A. Tavan - 10 €

Réservation nécessaire auprès de B. Juillan à partir du 20 Novembre 04 90 22 23 49

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

Une cérémonie sera célébrée au Monument aux Morts à 11h30.

Monsieur le Maire invite la population à participer à cette commémoration du souvenir.

COMITE DES FETES

Le Comité des Fêtes a été très affecté par la disparition de **Jean Fages** qui a œuvré pendant de nombreuses années au sein de l'association.

Nous avons encore tous le souvenir de son active participation lors du dernier Ban des vendanges.

Jean, merci ; tu resteras pour toujours dans nos mémoires et dans nos cœurs.

AKWABA

Samedi 1er novembre

Tremolino

T.B.C (hip hop us) + Pure (pop-rock / progressif folk) + Sintilair (metis music) + l'Echappée belle (hip Hop) 20h - 5€ / Gratuit pour les abonnés Akwaba

dimanche 2 novembre

Clôture du festival cirques divers de 11h à 17h - initiation aux arts du cirque (gratuit)

17h : spectacle cabaret des illusions
Cie la Sauce aux clowns - 3€ - dès 3 ans.

samedi 8 novembre

Susheela Raman (inde-uk) + Armelle Ita world / folk - 21h - 20/23€

vendredi 14 novembre

Chezidek Backed by Green & Fresh band + Green friends + Korodjo sound - reggae

samedi 15 novembre

Le balèti des copains 21h - gratuit

samedi 29 novembre

Congopunq + Andromakers Electro pop 21h - 12/15€

SPORTING CLUB

Le SC Gadagnien entame la saison 2014-15 avec un bon projet sportif qui nous engage dans **toutes** les catégories possibles, des **U9-U8-U7-U6** (2006-2009) aux **U20-U19-U18** (1995/96/97), plus **3 équipes Séniors** en PHA, Promotion de Première et Deuxième Divisions.

Président : Carmine Goglia

Vice-Président : Bernard Haour

Secrétaires : Aline Brun-Nicolas et Alice Pacini-Borg

Trésoriers : Béatrice Brunel et Florent Faraud

À venir : **Loto du Club le 12 décembre.**

<http://sportingclubgadagnien.footeo.com>

Courriel : gadagnien.sportingclub@sfr.fr

NOUVEAU A GADAGNE



Styliste onguilaire

Estelle Chassillan, styliste onguilaire, s'installe à l'institut C D'esthétique.

Elle vous accueille du lundi après-midi au vendredi de 9h à 19h, pour le soin et la beauté de vos ongles.

C D'esthétique - 487, route du Thor
04 90 22 27 60 - 06 22 87 48 20.

VELO CLUB

L'école de cyclisme a terminé la saison en trustant les podiums masculin et féminin lors des deux dernières étapes du trophée de Vaucluse aux *Cyclades d'Avignon* et au *cyclocross de Campbeau* à Châteauneuf de Gadagne. De nombreux coureurs du club sont, grâce à ces résultats, vainqueurs dans leurs catégories respectives. Par équipes, le vélo club remporte une nouvelle fois le *Trophée de Vaucluse*.

Chez les grands, la saison de cyclocross a démarré et c'est, pour certains, l'occasion de montrer leur technique et leur savoir-faire au détour des sentiers pierreux ou boueux des sous-bois. Deux coureurs du club Galanti Maxence en junior et Plauche Romaric en cadet, ont participé au sein de l'équipe de Vaucluse à la première manche de la *Coupe de France de cyclocross* à Besançon (25). La leçon a été rude mais ils sont conscients que c'est la bonne méthode pour progresser dans cette discipline.



Le 19 octobre, à Bollène, lors du *championnat de Vaucluse de cyclocross*, trois titres sont tombés dans l'escarcelle du VCTG, avec Patellaro Dorian et Plauche Victoire en minimes et Fabre Pauline en juniors féminines.

Comme chaque année, le club vous donne rendez-vous pour son cyclocross du **11 novembre** à l'Arbousière.

Enfin, le **21 novembre** à 20h30, à la salle Garcin de Châteauneuf de Gadagne, aura lieu l'Assemblée Générale du club.



UNE POINTE D'HUMOUR

*Elle avait un nez superbe,
qu'elle tenait de son père,
chirurgien esthétique.*

Groucho Marx

Téléthon

PROGRAMME DU TELETHON

Grande nouveauté pour 2014, le pôle des animations se situera sur la **place du Marché aux Raisins, samedi 6 décembre entre 9h et 14h.**

Le matin dès 9h

Marché gourmand de producteurs

Vide-jouets : venez vendre les jouets qui encombrant les placards de vos enfants !

Animations familiales : structure gonflable, course d'orientation

Animation musicale

Expo-vente : toiles de peintres, photos...

Stands tenus par les associations de Gadagne : petite restauration sur place et vente à emporter de tartes salées, gâteaux, et marrons chauds.

Rassemblement en fin de matinée pour un grand lâcher de bulles de savon et dégustation du vin chaud offert.

Fil rouge (qui démarrera sur la place et qui se terminera en soirée à la salle de l'Arbousière),

Après-midi

Rallye vélo ouvert à tous (départ à 13h30 place du marché)

Concours de boules et de belote à 14h.

Soirée

Repas dansant (19h : salle de l'Arbousière) Prix du repas : 15€ - inscription en mairie

A noter

Comme chaque année début décembre, des **bennes** seront mises à disposition sur le plateau de Campbeau pour que vous puissiez y jeter vos *papiers et cartons*.

Li Bon Vivènt vous invitent à leur loto, **Spécial Téléthon**, le **25 novembre** (salle Anfos Tavan)

Le Tennis Club organise, sur les courts de Campbeau, **les 8 heures du téléthon**, le **samedi 1^{er} novembre** de 10h à 18h.

Tous les détails de la journée du 6 décembre seront précisés sur les affiches et flyers qui seront distribués dans le village et chez vos commerçants courant novembre.

Chascun sa vido... (seguido e fin)

... A l'ouro que vous n'en parle, lou soulèu a despereigu eilalin, au tremout de la colo, e desempièi un bon moument, se déu refresca li pèd dins lis erso de l'oucean atlanti.

La marqueso, dins un fautuei d'ou grand saloun, a segui la televisioun que i'a apres un fube de marridi nouvelo. Saup que la guero es d'en pertout e, que i quatre cantoun de la terro, d'enfant moron de fam. A vist un film que fugué guierdouna à Avourias. La meteouroulougio i'a di, bono nouvello, que se deman plou pas, fara bèu tèmps. Aro es à l'ouro de s'alesti pèr la niue.

Jan-Janet, asseta sus lou banc de pèi-ro, fai tuba lou cachimbau. Rasclèt, agrou-meli dintre si pèd, soumiho.

Noste pacan remiro l'espandirnen dis estello dins la founçour d'ou cèu. A bada peravans, l'estello di pastre, sèmpe proumiero à se faire vèire. Devers lou nord, un pau plus aut, a destria la counstellacioun di pleiado. De l'autre las, devers en bas, recounèis Jan de Milan, un pau en davans d'ou Grand Chin.

En se clinant la tèsto à rèire pòu vèire la Grand-Ourso e pièi, à man senèstro, vèi lusi l'estello di Pourcatié. Jamai salasso d'amira touto aquest celestialo bèuta!

A vist li rato-penado voulastreja à grand vòu e pòu se dire que deman fara bèu.

La marqueso dins soun castèu, a pres si poutingo e si poutité. S'es empegoulado la caro de crèmo e s'es tapa lis auriho emé de boulo « quiès ». Aro vai assaja de s'endourmi, mai saup qu'acò sara long.

Jan-Janet, après agué fauno caranchouno à Rasclèt, a barra sa porto, a begu un vèire d'aigo claro e pièi s'es ana jaire en pantaïant à l'obro de deman.

Mume se cadun n'en a la mumo part, la nue sara longo pèr lis un e courteto per lis àutri.

Pèire Courbet, de Castèunòu



Chacun sa vie... (suite et fin)

... Al'heure dont je parle, le soleil a disparu au loin, au sommet de la colline, et depuis un bon moment il doit se rafraîchir les pieds dans les vagues de l'océan atlantique.

La marquise, dans un fauteuil du grand salon a regardé la télévision, qui lui a appris une nuée de mauvaises nouvelles. Elle sait que la guerre est partout et qu'aux quatre coins de la terre, des enfants meurent de faim. Elle a vu un film qui fut primé à Avoriaz. La météo lui a dit, bonne nouvelle, que si demain il ne pleut pas, il fera beau. Il est maintenant l'heure de se préparer pour la nuit.

Jan-Janet, assis sur la banc de pierre, fait fumer sa pipe. Rasclèt accroupi entre ses pieds, sommeille.

Notre paysan regarde l'étendue des étoiles dans la noirceur du ciel. Il a admiré, en premier, l'étoile du berger; toujours la première à se montrer. Vers le nord, un peu plus haut, il a discerné la constellation de la Pléiade. De l'autre côté, vers le bas, il reconnaît Jean de Milan (Sirius), légèrement devant le Grand-Chien.

En se penchant en arrière, il peut voir la Grand-Ourse, puis à gauche, il voit luire l'étoile des Porchers. Jamais il ne se lasse d'admirer toute cette céleste beauté!

Il a vu les chauves-souris voler de partout ce qui veut dire que demain il fera beau !

La marquise dans son château a pris ses drogues et ses remèdes. Elle s'est enduite le visage de crème et elle a bouché ses oreilles avec des boules « quiès ». Elle va maintenant, essayer de s'endormir, mais elle sait que cela sera long !

Jan-Janet, après avoir donné une caresse à Rasclèt, a fermé sa porte, il a bu un verre d'eau claire puis il est allé se coucher en pensant aux travaux du lendemain.

Même si chacun en a la même part, la nuit sera longue pour les uns et courte pour les autres.

OPÉRATION

PETIT DEJEUNER

LE MATIN DU DIMANCHE 23 NOVEMBRE 2014

Journée Nationale de la Trisomie 21



L'association **G.E.I.S.T. Trisomie 21** lance l'opération **Petit Déjeuner**. Une formule unique et conviviale qui permet de venir en aide financièrement aux personnes atteintes de **trisomie 21**. En effet, en commandant pour vous-même ou vos proches un **petit déjeuner complet** (5 € pour les enfants et 6.5 € pour les adultes) livré à domicile, vous apportez votre concours à leur action dans l'accompagnement et l'intégration à la vie ordinaire.

Cet élan de solidarité, aura lieu le **dimanche 23 Novembre**.

Des bulletins d'inscription sont à retirer en Mairie et à renvoyer avant le 8 Novembre.

Renseignements au **04 90 86 11 45**.